

|  |
| --- |
| **CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE DE LA SCIENTIFIQUE**  **Délégation régionale Paris-Normandie** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Accord cadre**  **ACTE D’ENGAGEMENT 2024AOO039**  **Marché public n° BFC…………………** | ATTRI1 |

Alors qu’un acte d’engagement était autrefois requis de l’opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n’est plus aujourd’hui requise qu’au stade de l’attribution du marché public.

Le formulaire ATTRI1 est un modèle d’acte d’engagement qui peut être utilisé par l’acheteur, s’il le souhaite, pour conclure un marché public avec le titulaire pressenti.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l’adresser à l’attributaire. Ce dernier retourne l’acte d’engagement signé, permettant à l’acheteur de le signer à son tour.

En cas d’allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu’un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété. Si l’attributaire est retenu sur la base d’une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d’engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l’acte d’engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d’une offre variable.

En cas de groupement d’entreprises, un acte d’engagement unique est rempli pour le groupement d’entreprises.

*Il est rappelé qu’en application du code de la commande publique, et notamment ses* [*articles L. 1110-1*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037703250&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*, et* [*R. 2162-1 à R. 2162-6*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037730365&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*,* [*R. 2162-7 à R. 2162-12*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037730351&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*,* [*R. 2162-13 à R. 2162-14*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037730337&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *et* [*R. 2162-15 à R. 2162-21*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037730329&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *(marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que* [*R. 23612-1 à R. 2362-6*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728715&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*,* [*R. 2362-7*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037728701&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*,* [*R. 2362-8*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037728697&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*,* [*R. 2362-9 à R. 2362-12*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037728693&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*, et*[*R. 2362-13 à R. 2362-18*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037728683&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *(marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d’achats utilisées (accords-cadres s’exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l’émission de bons de commande, concours, systèmes d’acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu’ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.*

|  |
| --- |
| **A - Objet de l’acte d’engagement** |

**** Objet de l’accord cadre

Le présent accord cadre a pour objet :

**Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture et la livraison d’éléments permettant de doter le dispositif PELIICAEN du CIMAP de microscopie hyper spectrale de luminescences induites par faisceaux d’ions, électrons et laser.**

La présente consultation est passée par le secteur achats de la Délégation régionale Paris-Normandie du CNRS pour le compte :

1. Du Centre de recherche sur les Ions, les MAtériaux et la Photonique (**CIMAP**), rattaché à la Délégation Paris-Normandie du CNRS,
2. Du Commissariat à l’Energie Atomique et aux énergies alternatives (**CEA**), représenté par l’Institut Rayonnement MatIère de Saclay (IRAMIS) de la Direction de la recherche Fondamentale (DRF).

**** Cet acte d'engagement correspond :

*(Cocher les cases correspondantes.)*

*à l’ensemble du marché (en cas de non allotissement)*;

|  |
| --- |
| **B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire** |

## B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

*(Cocher les cases correspondantes.)*

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives suivantes du présent marché :

L’acte d’engagement (**AE**) du présent marché dûment complétés, datés et signés par une personne habilitée avec apposition du cachet de l’entreprise ;

Les annexes financières de l’acte d’engagement : DPGF dûment complété, daté et signé par une personne habilitée avec apposition du cachet de l’entreprise (3 onglets);

Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (**CCAP**);

Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (**CCTP**);

Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de Fournitures Courantes et Services (**CCAG-FCS**) approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021, publié au Journal Officiel le 1er avril 2021;

L’offre technique de la titulaire constituée des documents contractuels énumérés ci-dessous par ordre décroissant de priorité :

* Le cadre de réponse technique (CRT),
* Un manuel utilisateur accompagné de fiches techniques et de maintenances des différents équipements,
* Eventuellement un mémoire technique, avec tous les éléments qu’il juge nécessaires,
* Un planning prévisionnel remis par le titulaire dans son offre, conformément au CCTP,
* Le(s) catalogue(s) des éléments de collection de la luminescence, susceptibles d’être usées prématurément

Les actes spéciaux de sous-traitance et leurs avenants, postérieurs à la notification du présent marché ;

Les éventuelles ordres de service, procès –verbaux d’admission émis en cours d’exécution de marché.

et conformément à leurs clauses,

le signataire

s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

engage la société ……………………… sur la base de son offre ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

l’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

aux prix indiqués ci-dessous ou dans l’annexe financière jointe au présent document.

**B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations**

*(En cas de groupement d’opérateurs économiques.)*

Pour l’exécution du présent marché, le groupement d’opérateurs économiques est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU  solidaire

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | **Prestations exécutées par les membres****du groupement conjoint** | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**B3 - Compte (s) à créditer**

*(Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal.)*

**** Nom de l’établissement bancaire :

**** Numéro de compte :

**B4 - Avance***(*[*article R. 2191-3*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729901&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du code de la commande publique)*

Je renonce au bénéfice de l'avance :  Non  Oui

*(Cocher la case correspondante.)*

#### B5 - Durée et délais d’exécution de l’accord cadre

****Durée de l’accord cadre :

L’accord-cadre est conclu pour une durée ferme d’un (1) an à compter de sa date de notification.

Il peut faire l’objet de trois (3) reconductions tacites, à chaque date anniversaire, pour une durée d’un (1) an chacune sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans.

Le titulaire ne peut refuser cette reconduction.

En cas de décision de non-reconduction, le titulaire concerné est notifié par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard deux (2) mois avant la date d’anniversaire de l’accord-cadre (date d’effet) par tout moyen permettant de donner date certaine de réception.

Le titulaire reste cependant engagé jusqu’à la fin de la période en cours.

Les bons de commande pourront s’exécuter jusqu’à six (6) mois après la fin de l’accord-cadre, à condition qu’ils aient été émis avant la date de son expiration.

Le CNRS se réserve le droit de conclure un nouvel accord-cadre avant la fin du présent accord-cadre afin de garantir la continuité d’exécution des prestations. Toutefois, l’exécution des prestations de ce nouvel accord-cadre ne pourra débuter avant la fin de l’accord-cadre passé précédemment sur un même territoire donné.

Le titulaire reste engagé jusqu’à la fin des prestations de maintenance et la fin de la période de garantie contractuelle.

En cas d’affermissement de la tranche optionnelle, le titulaire reste engagé jusqu’à la fin de la période de l’extension de garantie.

****Délai d’exécution de l’accord cadre :

Le délai de livraison est celui proposé par le titulaire dans son offre.

Néanmoins, le marché dispose **d’un délai maximum de livraison indiquée dans le CCTP qui ne peut dépasser fin octobre 2026.**

Tout logiciel (commande et/ou analyse) pouvant être livré et opérationnel avant livraison finale du matériel devra être fourni dès que possible afin d’anticiper la formation et d’être suffisamment prêt au moment de la réception finale et la mise en exploitation.

Les délais d’exécution des prestations sont précisés dans chaque bon de commande concerné et conformes aux engagements pris par le titulaire dans son offre.

Le non-respect des délais d’exécution peut donner lieu à l’application de pénalités pour retard, conformément à l’article XVI du présent CCAP.

|  |
| --- |
| **C - Signature du marché par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement** |

**Attention**, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d’entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l’offre et que l’acte spécial concernant ce sous-traitant n’a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

**C1 – Signature du marché par le titulaire individuel :**

**A titre liminaire, le titulaire individuel est informé que la signature du présent acte d’engagement vaut acceptation et signature de l’ensemble des pièces contractuelles du présent marché.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente

**C2 – Signature du marché en cas de groupement :**

**A titre liminaire, les membres du groupement sont informés que la signature du présent acte d’engagement vaut acceptation et signature de l’ensemble des pièces contractuelles du présent marché.**

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(*[*article R. 2142-23*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730641&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *ou* [*article R. 2342-12*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728949&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du code de la commande publique)*:

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU  solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

*(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).*

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

*(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

|  |
| --- |
| **D - Identification et signature des acheteurs.** |

**D1 – Signature de l’accord cadre par le CNRS :**

#  Désignation de l’acheteur

1. **Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)**
2. **Délégation Paris-Normandie – Secteur Achats**
3. **3 rue Michel-Ange – 75794 Paris cedex 16**
4. **Tél. : 01.44.96.43.41**

** Nom**, prénom, qualité du signataire du marché

**Isabelle LONGIN, Déléguée régionale de la Délégation Paris-Normandie du CNRS, décision n°222931DAJ du 2 janvier 2023.**

**** Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’[article R. 2191-59](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729737&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique, auquel renvoie l’[article R. 2391-28](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728411&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du même code (nantissements ou cessions de créances)

**Isabelle LONGIN, Déléguée régionale de la Délégation Paris-Normandie du CNRS, décision n°222931DAJ du 2 janvier 2023.**

**** Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire

**Madame l’Agent Comptable Secondaire de la Délégation Paris-Normandie du CNRS – 3 rue Michel Ange**

**75794 Paris Cedex 16.**

**** Imputations budgétaires du laboratoire :

**Pour le CNRS:**

*(Visa ou avis de l’autorité chargée du contrôle financier.)*

**Signature de l’acheteur**

**Isabelle LONGIN**

**Déléguée Régionale de Paris-Normandie**

**D2 – Signature de l’accord cadre par le CEA :**

**** Nom, prénom, qualité du signataire du marché*:* L’ordonnateur de la dépense, pour le CEA, est le Directeur de l’IRAMIS – Site de Saclay – 91190 Gif-sur-Yvette.

**** Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :Le comptable assignataire, pour le CEA, est la comptable du contrôle de gestion – Site de Saclay – 91190 Gif-sur-Yvette.

**Pour le CEA:**

*(Visa ou avis de l’autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ……………………, le …………………

**Signature de l’acheteur**